

Conseil Municipal du 05 décembre 2018

Convocation du 29 novembre 2018

Présents : Henri BONADA, Michel PATIN, Blandine MUTEL, Anne-Marie VENET, Loïc MUZEL, René ROBERT

Absentes excusées : Joyce CHETOT et Josette GRANIER.

Approbation du compte rendu du Conseil du 21 novembre 2018

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Subvention voirie 2019

A l'unanimité des conseillers présents, Mr le Maire est autorisé à établir une demande de subvention concernant la voirie du chemin de Rives pour un montant de 20 536 € HT, au titre de l'enveloppe Voirie du Département.

Subvention Solidarité Département 2019

Mr le Maire propose, à la subvention Solidarité 2019, les travaux suivants :

- Accès PMR de l'église : Ent. CHABRY, pour 3 600 € HT et Comptoirs des Menuisiers pour 1 524.09 € HT
- Descente piétonne du lotissement des 4 Vents : Ent Balmont pour 3 041,50 € HT et Ent Celle pour 339,29 € HT
- Renouvellement des chaises de la salle : Henri JULIEN pour 3 390 € HT

Accord unanime des conseillers présents sur ces travaux, à inscrire à la demande de subvention Solidarité départementale 2019 pour un montant total de 11 894.88 € HT.

Subvention DETR (Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux)

Mr le Maire propose, au cas où les finances communales le permettraient, de demander une subvention DETR, sachant que ces demandes doivent être déposées avant le 31 décembre 2018, qu'elles doivent être utilisées dans les 2 ans mais qu'elles sont perdues si non utilisées. Toutefois l'absence de demande implique, de fait, la non subvention : Mr le Maire indique donc, qu'il vaut mieux avoir et ne pas utiliser que devoir financer des travaux et ne pas avoir de subvention.

Accord unanime des conseillers présents pour inscrire une demande de subvention DETR concernant le financement d'un terrain multisports à l'entreprise ESA pour 32 446,20 € HT et à l'entreprise DELOMBRE TP pour 17 057,30 € HT

Décision modificative budgétaire :

Afin de faire face aux dépenses d'investissement (achat commerce et voiture) réalisées et à payer avant le vote du budget 2019, il est nécessaire de prendre 25 500 € en section de fonctionnement. Une décision modificative est prise

Tarifs 2019

Pour 2019 les tarifs 2018 sont reconduits en y apportant les modifications suivantes :

► Assainissement :

- Droit fixe : 22 €.
- Prix du m3 : 1,40 €.
- Droit de raccordement au réseau : 600 €.

► Cimetière :

- Concessions trentenaires : 180 € m2.
- Colombarium : inchangé

► Salle l'Orée Fleurie :
Sans changement

Accord unanime des conseillers présents sur ces nouveaux tarifs applicables au 01/01/2019.

Achats matériels de l'auberge

Les visites pour la vente auront lieu le 7 décembre matin, la vente du fonds et du matériel le même jour l'après-midi à l'hôtel des ventes de Roanne.

Mr le Maire expose que si le fonds de l'auberge ne trouve pas acquéreur, celui-ci nous revenant, il y aurait lieu d'acquérir du matériel pour un éventuel gérant que la commune pourrait installer.

Après débat, et avoir pris connaissance de la liste du matériel, établie par Michel Patin, que la commune pourrait acquérir, les conseillers présents, à l'unanimité, donnent quitus à Mr le Maire pour un montant d'achats, lié à cette liste, d'un maximum de 10 000€, pour le fonds de commerce et le matériel.

Questions diverses

-Vœux 2019 : Samedi 12 janvier 2019 11h salle l'Orée Fleurie.

-Les articles pour le Flash-info devront parvenir à AM Venet avant le 22 décembre.

-Syndicat de la Bombarde : Au vu des pluies très peu abondantes, Pinay et St Jodard sont alimentées en eau par Rhône Nord, la Bombarde et le Gantet ne pouvant subvenir aux besoins des 2 communes. Une liaison provisoire a été créée entre le réseau du Gantet et le château d'eau de St Jodard. Une réflexion sur l'interconnexion définitive de celle-ci ainsi que plusieurs autres ont été validées lors du conseil syndical de ce même jour.

Il faut savoir que le Barrage du Gué de la Chaux, qui nous alimente normalement est à un très bas niveau soit environ 30 jours de conso de tous les raccordés.

-Ecole de musique Balbigny/Bussières : lors de son assemblée générale, il a été envisagé d'organiser une représentation musicale de celle-ci à Pinay en 2019.

Prochaine réunion : 6 février 2019.

Tous les membres présents ont signé au registre.